

# Lacropte Infos

n°10 / Déc.2023

Journal Municipal



*La halle : un nouveau lieu de rencontres...*



## INAUGURATION DE MULTIPLES EQUIPEMENTS

La salle des fêtes rénovée, l'aire de jeux, le parcours santé, la salle « Le Vestiaire » et la Halle

## Agenda 2024 : Des dates à ne pas manquer

Samedi 6 janvier - 11 h, Cérémonie des Voeux  
Vendredi 2 février - 20 h, Réunion publique de mi-mandat  
Dimanche 17 mars - 12 h, Repas des Aînés  
Samedi 15 juin et Jeudi 22 août - 18 h, Repas gourmands

## Le mot du Maire



Chers administrés, Chers amis,

La nouvelle année 2024 pointe le bout de son nez et notre journal est au rendez-vous. Dans le contexte très incertain, que vit notre pays et le monde entier, nous ne pouvons que souhaiter vivement le retour de la paix et plus d'humanité les uns envers les autres.

Pour certains d'entre vous l'année écoulée vous a fait vivre des moments difficiles, qui ont parfois bouleversé votre vie. J'ai pour vous une pensée réconfortante.

Lacropte avec ses associations, les bénévoles et le conseil municipal, avons la joie de vous proposer de nombreuses activités, distractions et animations. C'est toujours avec beaucoup de plaisir que nous vous y rencontrons. Votre présence, c'est aussi la récompense suprême pour les organisateurs de ces moments conviviaux. Ils ont à cœur d'animer, de créer, d'honorer des savoir-faire, dans notre chère commune, reconnue pour son dynamisme ; Et ceci, grâce à votre investissement. À vous qui n'avez pas encore participé, n'hésitez pas à nous rejoindre. Notre vivre ensemble dépend de chacun d'entre nous.

Bienvenue à nos nouveaux habitants. Le conseil municipal, pour mieux vous connaître, vous proposera une rencontre au printemps prochain.

J'espère avoir le plaisir de vous accueillir, en grand nombre, **le 2 février 2024 à 20 h** à la salle polyvalente **pour une réunion de mi-mandat**, où nous répondrons à vos questions et écouterons vos suggestions.

**Le conseil municipal, le personnel communal et moi-même espérons vous recevoir nombreux le 6 janvier à 11 h à la salle des fêtes de Lacropte pour les vœux 2024.**

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Claudine FAURE



## SOMMAIRE

### VIE COMMUNALE

Bilan 2023 et perspectives **3**  
Cérémonie des Vœux **5**  
Tour du Limousin **6**  
1er Marché Gourmand **6**  
Commémorations **7**  
Médaille Ordre National du Mérite **7**  
Repas Aînés et Bénévoles **8**  
Hommage à Solange Bonnet **8**  
Rencontre anciens élèves **9**  
Soirée de Noël **10**

### VIE ECONOMIQUE

Garage MF Performances **10**  
Au Bonheur des Fauteuils **10**  
A.M.S. 24 , Benoît Fonteyne **11**

### VIE SOCIALE et ASSOCIATIVE

Bibliothèque Municipale **11**  
Médiathèque Numérique **11**  
Amicale Laïque **12**  
Club Bonsaï **13**  
Société de Chasse **13**  
Lacropte au Fil des Passions **14**  
Téléthon **15**  
APF France handicap **15**

### VOS DROITS/INFOS

Règles d'élagage **16**  
Panneau Pocket **17**  
Résultat recensement INSEE **17**  
Obligation tri biodéchets **17**  
Salle des Fêtes Location **18**  
Hommage à André Dufraix **18**

### L'ECHO DES REGISTRES 19

**Directeur de la publication :**  
Claudine FAURE  
**Rédaction :**  
Commission Communication  
**Maquette :**  
Maria CHEVREUX

Remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce journal.

Les articles sont le fruit d'un travail collectif des élus et des acteurs ; leur choix est de ne pas signer personnellement leur contribution.

MAIRIE DE LACROPTE  
Le Bourg  
24380 LACROPTE

☎ 05.53.06.72.46

Contact mail :

mairie.lacropte@gmail.com

SITE [www.lacropte.fr](http://www.lacropte.fr)

Concrétiser un projet est l'aboutissement d'un long processus. De nombreux mois peuvent s'écouler entre le moment où le conseil vote un avis favorable et le commencement des travaux. Ce délai s'explique par les obligations légales à respecter telles que les études, les démarches administratives liées au fonctionnement d'une commune, l'estimation du coût.

Puis, vient le temps de la recherche du plan de financement : subventions, emprunt possible, évaluation de la prise en charge possible par le budget communal. Le montant des aides financières reste l'élément déterminant pour le lancement d'un projet.

### Sur le plan communal :

Des projets sont clos, certains en cours de développement et d'autres en réflexion : l'objectif est de vous proposer des équipements ou services améliorant la qualité de vie dans notre commune.



© P. TRUCHASSOUT

### Inaugurations

Nous avons eu enfin le plaisir d'inaugurer le city-stade, le parcours santé, la salle des fêtes et la halle. Les travaux ont pris plus de temps que prévu ; les années Covid et ses conséquences ont engendré ce retard. Ce qui ne nous a pas permis de réaliser les inaugurations plus tôt.



Nous continuons à développer le circuit du **parcours santé** avec le projet d'ouverture de chemins ruraux en élargissant le périmètre autour du bourg. Ces chemins seront ouverts aux marcheurs et cyclistes.

L'**aire de jeux des jeunes enfants et le City-stade** à proximité de la salle polyvalente représentent un atout incontestable de loisirs pour tout âge. Pour apporter plus de sécurité : la route de l'Abbé Brugière (déjà fermée actuellement à la circulation) deviendra définitivement une rue en sens interdit entre le bourg et la route des Farges (celle du lotissement).

La **salle des fêtes** rénovée est très sollicitée ; des réservations sont déjà notées pour 2025. Très souvent la nouvelle halle est réservée en même temps que la salle, le tout fortement apprécié pour les mariages ou apéritifs festifs.

**Le premier marché gourmand, organisé par la nouvelle association « Loisirs et Patrimoine »** le jour du 17 août sous la halle, a réuni un grand nombre de participants ; le succès a dépassé nos espérances. Nous vous donnons **rendez-vous pour les repas gourmands 2024 les 15 juin et 22 août à partir de 18 heures.**



### Le lotissement des Farges

Sur le lot de six, 5 terrains sont vendus (actes notariés réalisés). Il ne reste donc qu'un seul terrain disponible, libéré par un désistement de réservation. Côté location nous avons toujours une très forte demande mais peu d'offres ; en moyenne deux appels à la mairie par semaine de personnes recherchant un bien en location sur la commune. Vous pouvez, si vous le désirez, nous faire part de vos propositions de locaux.

### Immobilier : Les maisons du bourg

Des investissements pour redynamiser le bourg. La « Maison Hérès » (accollée au bar-restaurant) est en cours de rénovation pour une mise en location prévue en mars 2024. Pour la seconde maison (face au restaurant), nous avons acquis l'usufruit de 10% auprès de l'établissement public foncier en novembre dernier ; nous allons pouvoir entamer les travaux de rénovation, sans doute au printemps prochain. L'ancienne boulangerie sera démolie pour laisser la place à un nouveau local. Des subventions sont déjà attribuées, mais nous en espérons d'autres à venir, tout comme l'aide financière du Grand Périgueux. Nous paierons les 90% restants liés à l'achat à la fin des travaux, juste avant la mise en location. Plusieurs destinations sont envisagées sur ce projet.

## L'extension de la mairie

La maîtrise d'œuvre de ce projet est confiée à Jérôme Roumanie. Le permis de construire du prolongement vient d'être accepté.

Les entreprises les mieux-disantes ont été retenues par le conseil municipal. Les travaux débuteront en mars 2024. Ce projet a été mis en attente depuis plusieurs années. Lors de la rénovation mairie / poste en 2015, la Poste exigeait la mise en place de deux bureaux distincts obligatoires (l'un pour les opérations postales et l'autre pour l'activité de secrétariat de mairie). Étant donné notre situation financière catastrophique en 2015, nous avons obtenu une dérogation pour remplir cette obligation ultérieurement. Cela sera chose faite à l'issue des travaux ; Isabelle disposera donc un bureau poste et un bureau mairie. Ernestine bénéficiera d'un espace de travail clos et plus tranquille lorsqu'elle le désirera pour se concentrer sur sa mission de gestion comptable. Et enfin, la(le) Maire aura un « vrai bureau » pour recevoir les administrés et autres personnes dans de bonnes conditions.

## La Maison d'Assistants Maternelles (M.A.M)



La salle « le vestiaire », actuellement utilisée pour les cours de yoga, devrait accueillir provisoirement une MAM (Maison d'Assistants Maternelles) ; le temps de trouver les subventions, le financement et de réaliser les travaux d'aménagement dans l'ancienne école. Ces travaux répondront aux normes obligatoires d'une MAM et prévoiront le nécessaire pour accueillir un plus grand nombre d'enfants.

## La voirie

Chaque année, une partie conséquente du budget est allouée à nos routes communales et chemins blancs. Ce poste budgétaire est le plus compliqué à gérer. Plusieurs raisons : Une longueur de voirie très importante sur notre commune à entretenir. Une augmentation conséquente des matériaux employés et surtout parce qu'aucune subvention n'est allouée pour la voirie. Cette année encore, c'est l'entreprise Lagarde-Laronze qui a été choisie pour les travaux de réparation là où cela était nécessaire. Il reste une partie des chemins blancs (castine) à refaire ou à réparer ; les travaux n'ont pu être réalisés à cause d'un temps trop sec à l'automne et aujourd'hui retardés ou non terminés à cause de la pluie qui est

tombée sur une longue période et en quantité inhabituelles.

Didier Privat participe également à la rénovation des chemins blancs, castinés, aidé par David, notre agent et quelques bénévoles. Merci à Didier qui se sert très souvent de son matériel personnel à titre gracieux pour ces travaux.

## Bénévolat

Un grand merci aux bénévoles qui donnent leur temps et leur travail pour la commune et à ceux de nos associations. Participer est une manière de favoriser le lien social, chacun apporte ce qu'il peut en travail de par ses compétences et en temps pour, au final, avoir une vraie satisfaction personnelle de partage et d'ouverture aux autres. À vous qui n'avez pas encore franchi le pas nous vous accueillerons avec grand plaisir.

## Cimetière : Concessions et travaux

Nous attendons l'intervention des établissements Virgo pour reprendre les concessions abandonnées, non entretenues répertoriées par les autorités et marquées par un panneau. Ces concessions ont fait l'objet de la procédure légale de reprise. **Rappel : certaines familles ne sont pas venues chercher leur titre de propriété en mairie ; de ce fait, leurs noms ne figurent pas sur le registre des concessions du cimetière et font qu'elles n'en sont pas propriétaires.** Dans beaucoup de communes voisines, il ne peut pas y avoir d'inhumation sans ce titre. J'invite donc ces familles à venir faire le nécessaire en mairie.

Plusieurs pierres tombales penchent, des abris en verre sont en très mauvais état ; tout cela est dangereux pour l'agent communal et les visiteurs du cimetière.

Chaque propriétaire est invité à la mise en sécurité de sa concession. Il est obligatoire, au préalable, d'avertir la mairie lorsque vous désirez faire des travaux sur vos tombes ou caveaux en précisant la nature des travaux et le nom de l'entreprise qui les effectuera. Vous habitez la commune et vous désirez acquérir un espace pour une sépulture ; venez à la mairie consulter les places disponibles. Un dossier sera établi pour en finaliser l'achat.

Parkings : Les deux places du cimetière (entrée du bas et entrée du haut) seront rénovées aussitôt que les conditions météo le permettront.

## Ordures ménagères : La redevance incitative entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2023

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) figurait auparavant sur la taxe foncière et était payée par tous les propriétaires.

Les locataires, quant à eux, s'acquittaient de cette taxe auprès de leur bailleur/propriétaire. L'actuelle redevance est à payer directement par tous. L'instauration de la redevance incitative vise à développer des comportements vertueux en matière d'environnement pour diminuer la quantité de nos déchets.

Pour accéder aux containers des points d'apport volontaire et à la déchèterie, il est indispensable que chaque foyer dispose d'une carte nominative. Assurez-vous de l'avoir obtenue. Si vous ne vous êtes pas encore déclaré auprès du SMD3, je vous conseille de le faire ou de vous expliquer avec eux pour ne pas avoir d'ennuis.

### Des incivilités autour des containers

Chacun d'entre nous a, à un moment donné, pu constater des dépôts sauvages autour des containers poubelles. Je ne veux pas croire que les responsables soient des personnes de la commune. Ce que je sais, c'est que, par six fois, les personnes ont été identifiées, que des procès-verbaux leur ont été dressés et envoyés, que d'autres sont à venir et



surtout que les récidivistes se retrouvent à payer des sommes doublées à chaque infraction. Tout ceci coûte très cher à la collectivité, c'est-à-dire à chacun d'entre nous. JE COMPTE SUR VOUS POUR RESPECTER LES PRÉCONISATIONS DU SMD3.

De nombreux points restent à aborder. Sans doute avez-vous des questions à poser ? C'est la raison pour laquelle nous vous invitons à une **réunion publique de mi-mandat le 2 février 2024 à 20 heures à la salle des fêtes de Lacropte.**

Vous pouvez d'ores et déjà nous faire-part des points que vous souhaiteriez aborder. N'hésitez pas à nous les adresser par mail ou par courrier.

**Claudine FAURE - Maire**

De nombreuses informations sont aussi disponibles sur notre site Internet :

[www.lacropte.fr](http://www.lacropte.fr)

Toutes les délibérations et budgets sont consultables en Mairie. Vous pouvez aussi nous joindre par mail :

[mairie.lacropte@gmail.com](mailto:mairie.lacropte@gmail.com)

### L'engagement des élus au service de la commune

*Chacun œuvre de façon régulière ou ponctuelle dans leur mission respective et/ou collective pour mener à bien les projets et manifestations. Je les en remercie.*

*C'est un travail d'équipe. Chacun y va de sa disponibilité, de sa compétence mais surtout d'une volonté de faire au mieux, comme vous pouvez vous en rendre compte au fil des pages de ce journal porté par les membres de la commission communication que je tiens à remercier. Je tiens à saluer mon 1er Adjoint, Guy Bashford, toujours disponible pour ses propres missions et pour me suppléer dès que nécessaire. Sa grande disponibilité m'est précieuse.*

*Un merci particulier à Marie-Jeanne Lance et Maria Chevreux qui consacrent énormément de leur temps au recueil des informations, à la rédaction et à la mise en page.*

Claudine Faure

## CEREMONIE DES VOËUX

Samedi 7 janvier 2023... la 1ère après les années Covid



Claudine Faure et le conseil municipal ont accueilli plus de 200 personnes à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux ; Thierry Cipierre, Marie-Laure Faure et Alain Olivier conseillers départementaux, Pascal Protano Président du SMD3, de nombreux maires et élus des communes limitrophes et voisines se sont



joints aux habitants. Mme La Maire a profité de la présence des élus pour remercier tous les organismes et personnes pour les aides apportées aux projets communaux sans oublier les entreprises, les bénévoles qui ont retroussé leurs manches.

Le travail des diverses associations a été salué pour son dynamisme et sa diversité.

Chacun a pu échanger ses bons vœux autour du buffet confectionné par les élus municipaux et du verre de l'amitié.

Ce temps d'échanges a rassemblé des nouveaux arrivants qui ont pu faire des connaissances. Mr Cipierre, l'ancien instituteur est venu rencontrer des anciens élèves... de quoi raviver des souvenirs



## LE TOUR DU LIMOUSIN est passé par Lacropte

Le 16 août, nous avons eu le plaisir d'accueillir le passage du TOUR DU LIMOUSIN-PERIGORD - NOUVELLE AQUITAINE.



Cette 56<sup>ème</sup> édition était divisée en quatre étapes dont l'une en Dordogne avec un départ d'Excideuil



et l'arrivée à Trélissac. Cette boucle réunissant plus de 150 cyclistes (dont certains qui ont fait le Tour de France) était accompagnée de la Caravane publicitaire composée d'une soixantaine de véhicules.

18 équipes étaient engagées dont AG2R LA MONDIALE, GROUPAMA, MOVISTAR, INTERMARCHÉ, COFIDIS, etc...



Cette course a remporté un grand succès et a été soutenue par de nombreux spectateurs présents sur les bords des routes venus applaudir et encourager les sportifs.

Ce parcours de 717.4 kms a été retransmis en direct sur la chaîne télé de l'EQUIPE... peut-être avez-vous pu le suivre par ce biais-là.

Nous tenons à remercier chaleureusement la vingtaine de bénévoles qui ont apporté leur concours à la sécurisation du parcours et à la tenue de la buvette où tous ont pu se retrouver autour du verre de l'amitié.



## MARCHE GOURMAND à Lacropte : une 1<sup>ère</sup> édition réussie !

Le soleil radieux de la journée du 17 août était annonciateur d'une belle soirée.

Organisé par la toute **nouvelle association « Patrimoines et Loisirs »**, aidée des élus, c'est sous la Halle, nouvellement construite entre la salle polyvalente et l'église, que le premier



marché gourmand a régalé près de 300 visiteurs. Un franc succès ; toutes les tables étaient occupées par les touristes, habitants de la commune et des alentours.

C'est dans une ambiance estivale, que les « foodtrucks » ou « camions restaurants » ont fait leur show ; un voyage de saveurs du monde.

Il y en avait pour tous les goûts : « **La Ferme de Fraysse** » de Daniel Bibié avec ses produits à base de canard, « **La cuisine roulettes** » avec sa « worldfood » revisitée tels que Naan cheeze, tacos, burgers, pita végan, falafels végétariens, « **Ze Pizz To be** » qui sublime ses pizzas avec des produits 100 % périgourds, « **Le 974** » avec ses spécialités réunionnaises (accras, nems, samoussas, rougail saucisses...).

Et pour finir en beauté, les desserts très fruités avec la présence de « **Roule ma Poule** » qui a attiré les curieux avec ses glaces roulées, un spectacle culinaire ! Sans oublier la dégustation de **fraises, framboises et myrtilles produits sur la commune par « Carina »** qui ont régalé les papilles.



**Séverine, la coiffeuse installée à Lacropte**

« **Itinér'hair** » proposait de quoi embellir nos têtes (tresses et plumes)... un vrai moment estival de détente.

**Rendez-vous en 2024, les 15 juin et 22 août !**



## Lacropte se recueille en mémoire des soldats disparus

Pour commémorer le 11 novembre, les anciens combattants du canton avaient, cette année, choisi la commune de Lacropte pour leur rassemblement général et la messe du souvenir au cours de laquelle l'Abbé Poultere, dans son sermon, a rappelé que bon nombre d'hommes d'Eglise étaient, eux-aussi, tombés au champ d'honneur lors de ce terrible conflit, voulant apporter un peu de réconfort aux soldats écorchés.

Après lecture des textes officiels et sonneries, une gerbe tricolore fut déposée devant la stèle du Monument aux Morts.

La lecture des noms de ceux tombés pour la France, s'est faite dans un moment de recueillement. Puis, Michel Rieu, Vladimir Lakire et Thierry de la Soulière se sont vus remettre les insignes et la médaille de porte-drapeau.

Nous saluons l'engagement de Prosper Lestang qui a porté avec fierté le drapeau pendant de nombreuses années et la présence d'Alain Célérier qui reprend le flambeau. André Rousset, quant à lui, poursuit sa mission.

La cérémonie a été suivie d'un temps de convivialité organisé par la municipalité sous la halle pour partager le verre de l'amitié. Anciens combattants, porte-drapeaux et leurs familles se sont retrouvés dans la salle polyvalente autour d'un repas.



## CEREMONIE GENDARMES RETRAITES

Le 23 mars, l'Union Nationale du Personnel en Retraite de la Gendarmerie avait choisi Lacropte pour tenir sa réunion de travail.

Avant de rejoindre la salle des fêtes, c'est en présence de Mme La Maire qu'une gerbe fut déposée au pied de la stèle du Monument aux Morts, suivie d'un instant de recueillement en mémoire des disparus.



## UNE RÉCOMPENSE POUR 25 ANS D'ENGAGEMENT

Par décret du 10 novembre 2023, **Julien Bleuze**, adjudant-chef, est promu dans l'ordre national du Mérite. Il recevra officiellement la **médaille de l'Ordre National du Mérite au grade de Chevalier** le 25 janvier 2024 au 1<sup>er</sup> RIMA d'Angoulême.

Cette distinction récompense 25 années d'armée en tant qu'appelé au service



militaire, sous contrat sous-officier d'active et actuellement réserviste opérationnel.

Il a servi au 31<sup>ème</sup> Régiment du Génie, au 57<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie et actuellement au 1<sup>er</sup> Régiment d'Infanterie de Marine d'Angoulême.

(Photo non contractuelle)

# LES AINÉS et LES BÉNÉVOLES, à l'honneur

Pour sa 7ème édition, le Dimanche 12 mars, ce sont près de 120 personnes qui ont répondu à l'invitation de la municipalité pour partager le traditionnel repas des aînés rejoints par les bénévoles œuvrant



ponctuellement ou régulièrement au service de tous. C'est autour de tables aux couleurs de l'Alsace que les convives ont pu apprécier la choucroute concoctée par des élus et des bénévoles... sans oublier les bonnes crêpes faites par Solange Chort (elle a sa recette secrète !). La convivialité et la bonne humeur étaient de mise ; les participants n'ont pas boudé leur plaisir de se revoir et d'échanger des souvenirs. Le duo



d'accordéonistes, très dynamiques, a entraîné tout le monde sur la piste.

L'assemblée a eu une pensée particulière pour Solange, la doyenne du village du haut de ses quasi 102 ans, qui n'a pas pu assister au repas cette fois-ci.

Claudine Faure a rappelé combien il était important de partager un tel moment avec les anciens, qui sont « les racines du village » et de prendre soin des uns, des autres.



**RENDEZ-VOUS EST DONNÉ POUR LA PROCHAINE RENCONTRE :**

**Ce sera le Dimanche 17 mars 2024. A noter dans vos agendas !**

## HOMMAGE à notre doyenne, Solange Bonnet



Solange a vécu 102 ans. Sa vie, elle l'a racontée à Marie Jeanne et Maria, lorsque la commune lui a consacré un dossier spécial, dans le journal municipal, à l'occasion de son centenaire.

Solange a connu : Le premier vélo, l'organisation des bals avec Louis son mari, la guerre, les tickets de rationnement, Rouffignac en feu, le Basket, deux écoles à Lacropte, la vannerie, la culture des fraises avec les salariés espagnols puis doucement la retraite active est venue.

Son existence n'a pas été un long fleuve tranquille, mais elle en parlait avec plaisir avec des détails précis.

Elle connaissait tous les habitants de Lacropte et leur famille. Lorsque je lui demandais un renseignement sur l'histoire de notre commune ou le lien de parenté entre telle ou telle famille, elle me regardait et me lançait un « attend petite » ; la

réponse complète venait très vite, accompagnée d'anecdotes et de précisions.

Solange était une bonne citoyenne qui effectuait son devoir électoral à chaque élection. Ces dernières années, elle craignait d'être malade et de ne pas pouvoir voter. Mais, même pendant la Covid, amenée par ses enfants, elle est venue tôt le matin en disant après son vote, « voilà c'est fait ».

Solange aimait parler avec les gens, écouter l'accordéon, voyager, lire, chanter, regarder à la télévision le Tour de France ou un match de rugby, s'occuper de son jardin et beaucoup de choses encore. Tous ces plaisirs lui ont valu une vie sociale bien remplie, une culture exceptionnelle ; elle était une personne que chacun d'entre nous rencontrait avec plaisir.

Mais par-dessus tout Solange aimait ses 5 enfants. Elle disait d'eux « ils sont présents et aimants, je leur suis reconnaissante ». Aussi longtemps que nous vivrons, Solange continuera à vivre dans nos cœurs, nous nous rappellerons ses anecdotes, ses yeux brillants de malice et son joli sourire.

Claudine Faure



## DES RETROUVAILLES NOSTALGIQUES

Le 2 juillet 2023, c'est en grand nombre que les anciens élèves des écoles de LACROPTE (celle du bourg et celle « Des Forêts ») se sont réunis à la Salle des Fêtes.

128 personnes ont répondu à l'invitation. Des



retrouvailles de plus de 40 ans pour certaines personnes.

Baucoup d'émotions, de souvenirs et parfois l'hésitation à se reconnaître quand nous avons regardé les photos de groupe des années 1950 –



1960 (voir plus tard pour les plus jeunes), portées par les anciens élèves des deux écoles.

Quel plaisir d'avoir pu retrouver certains de nos instituteurs.

Une superbe journée qui s'est passée dans la joie et la bonne humeur.

A vos agendas : **cette manifestation sera renouvelée tous les 2 ans, le 1<sup>er</sup> week-end du mois de juillet. Alors, n'hésitez pas à contacter ou à rechercher vos anciens camarades de classe pour les y retrouver.**

Alain AMELON



## Le Père Noël a fait une halte à la soirée du 22 décembre

Une parenthèse festive portée par l'équipe municipale et les associations à la veille des vacances scolaires



qui a rassemblé, une nouvelle fois, bon nombre de petits et grands enfants. Chacun a pu déguster un verre de vin ou chocolat chauds des viennoiseries ou encore le rougail saucisses préparé par Cyril et un ami... en attendant la venue du Père Noël avec son panier rempli de friandises.

### Noël, un peu avant l'heure...

Certains chanceux se sont vus attribuer les jolis lots mis en jeu par la tombola et offerts par la municipalité, les associations et les entreprises locales.

La soirée s'est poursuivie au chaud dans l'église où il était possible d'admirer la traditionnelle crèche de Noël mise en place par les bénévoles et tout particulièrement écouter les chants interprétés par le talentueux Loïc Delviel.

Une soirée réussie ! **Retrouvez la soirée en vidéos et photos en scannant avec votre smartphone les QR Codes ci-dessous.**



## GARAGE MF PERFORMANCES, à votre service



Anthony MONTORIOL avait créé son atelier de réparation mécanique automobile, en 2015 chez ses parents. Il retrouve son ami Arnaud FARNIER avec

lequel il étudiait au Lycée Claveille ; tous deux décident de créer en mars 2023 une SARL et achètent l'ancien bâtiment de Planète Agro.

Leur enseigne **MF PERFORMANCES s'est donc installée au 161 Route des Vîmes au lieu-dit « La Luronnerie » à Lacropte : le bâtiment est situé en bas du bourg, entre AT Cobra et l'atelier municipal.**

C'est riches d'un parcours professionnel aux multiples expériences, qu'ils se sont donc associés.

Anthony avait travaillé pendant quatre ans au garage DAF de St Laurent sur Manoire avant d'ouvrir son premier atelier et mène son activité sur la commune depuis plus de huit ans maintenant.

Arnaud, lui, après son BTS en alternance à Limoges et chez Mercedes à Trélissac, avait créé son auto-entreprise pendant cinq ans. Il a été par la suite employé chez PERICAUD à Trélissac (marques Volvo, Jaguar et Land-Rover) pendant trois ans. Puis, il a tenu le poste de chef d'atelier à Feu Vert de Trélissac pendant deux ans. Ces expériences sont complémentaires.

Leur activité principale est la mécanique auto-moto. Ils travaillent ponctuellement en collaboration avec l'entreprise CAZENOVE située rue Combe des Dames à Périgueux pour les travaux de carrosserie et de peinture.

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8 H à 12 H et de 14 H à 18 H

L'été : ouvert le samedi matin de 8 H à 12 H.

**Tél 06 46 88 60 77**

**Mail : mfperformances24@gmail.com**



## AU BONHEUR DES FAUTEUILS, quand passion rime avec rénovation...

**Aline DARNAULT a installé son atelier de restauration de tous sièges anciens ou modernes dans l'ancienne cantine de l'école de LACROPTE depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2023.**



Née en région parisienne,

Aline est arrivée en Dordogne à l'âge de 15 ans et habite en centre bourg depuis plusieurs années. Depuis juillet 2022, elle est à la retraite. C'est à ce moment-là qu'Aline a décidé de se ressourcer en puisant dans ses souvenirs et traditions familiales. Passionnée de travail manuel, elle a baigné toute son enfance dans l'environnement artisanal de son père ; lui-même était tapissier. Elle utilise aujourd'hui les outils de son père qu'elle avait soigneusement conservés, tout comme sa machine à coudre. Un bel hommage à son père.

Son parcours professionnel l'a toujours amenée loin de cette spécialité. Après ses études à l'école de sage-femme de BORDEAUX, elle a exercé ce métier pendant 18 ans à l'hôpital et 11 ans en PMI (Services de la Protection Maternelle Infantile), puis a occupé le poste de Directrice de crèche à LALINDE pendant 6 ans.

Sa passion a repris le dessus et s'exprime dans sa créativité, tout en préservant une méthode traditionnelle en utilisant le crin végétal et la toile de jute.

Sur devis gratuit, elle propose la restauration de tous sièges ; du simple remplacement de tissu à la réfection complète. Vous pouvez également venir acheter des fauteuils qu'elle a sublimes en passant entre ses mains.

Visites de son atelier et rencontres sur rendez-vous.

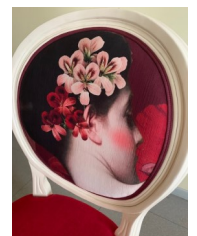
Déplacements possibles à domicile. Vous pouvez aussi lui envoyer des photos de vos sièges à rénover.

Chacun y trouvera son bonheur !

**Tél : 06 07 84 14 48 – Site Web / Instagram et**

**Facebook : aubonheurdesfauteuils.fr**

**Mail : aubonheurdesfauteuils@gmail.com**



## Aménagement Menuiserie Service

Une entreprise en plein  
développement

Fort d'une expérience de 15 ans dans le groupe TRYBA, **Benoît Fonteyne** a décidé de créer sa propre entreprise A.M.S. 24 afin d'être autonome et de faire valoir son savoir-faire.

**Vous pouvez faire appel à ses services pour vos besoins en construction ou rénovation dans la menuiserie intérieure et extérieure, le dépannage de volets roulants (domotique) ainsi que l'aménagement intérieur et extérieur (plaquisterie, cloisons, peinture).**

Il dispose de la certification **RGE** (Reconnu Garant de l'Environnement) dont l'exigence est le respect des normes spécifiques en matière de performance énergétique et de qualité des travaux : un gage de qualité et aussi une condition à remplir pour bénéficier des aides financières de l'Etat pour les travaux de rénovation énergétique tels que l'isolation par le changement des menuiseries.

Il est labellisé **Qualibat** : un label de qualification et certification destiné à valoriser les compétences professionnelles et techniques d'un artisan ou d'une entreprise œuvrant dans le secteur de la construction ou de la rénovation.

Son siège social est basé à Lacropte. Cependant, son dépôt est situé au 62 route du marché de la fraise à VERGT au sein duquel il prévoit l'implantation d'un show-room dans l'année 2024.

### Une entreprise qui recrute...

Actuellement, son entreprise compte deux salariés, un apprenti et lui-même. Son activité est en très forte progression. C'est la raison pour laquelle **il recherche des personnes sérieuses et motivées pour étoffer son équipe.**

**Tél : au 06 59 91 05 91 / 06 23 80 60 85**

**mail : a.m.s.bf.24@gmail.com**



## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Une offre pour tous  
les publics !



Quoi de mieux qu'un livre pour s'évader ou se distraire...

Pour cela, pas besoin d'aller bien loin : **rendez-vous à la bibliothèque située à côté de la mairie. L'accès y est libre et gratuit.**

Sylvie Dauriac ou J.Luc Bernard (qui la remplace en cas d'absence) ont le plaisir de vous y accueillir ou de porter

à domicile l'œuvre choisie pour ceux qui ne peuvent se déplacer, comme Sylvie le fait depuis plusieurs années

**Plus de 1500 titres sont disponibles et pourront satisfaire tous les goûts en matière de lecture : romans, policiers, aventures, science-fiction, récits de guerre, terroir, cuisine... n'attendent plus que vous, tout comme l'espace enfants-jeunesse qui propose, entre autres, des bandes dessinées.**

Vous souhaitez un titre particulier ? Demandez-le, Sylvie pourra vous l'obtenir auprès de la Bibliothèque Départementale dont Lacropte est partenaire.

Toutes les conditions sont réunies pour faciliter l'accès à tous : le prêt est gratuit, aucune caution n'est exigée et vous pouvez prendre tout le temps nécessaire pour lire l'œuvre empruntée (aucun délai de retour n'est fixé).

### Horaires d'ouverture :

**Tous les jeudis de 14h30 à 17h**

**1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi de chaque mois de 9h30 à 11h**

Un grand merci à Sylvie pour son engagement et aux généreux donateurs de livres qui alimentent les rayonnages.

## NOUVEAU : MEDIATHEQUE NUMERIQUE DE LA DORDOGNE



**Accéder à des milliers de ressources accessibles gratuitement de chez vous grâce à votre carte de bibliothèque**

**Rendez-vous sur le site : dordogne.mediatheques.fr**

Créez votre compte qui vous permettra d'accéder à des livres, à des films, musique, magazines, journaux quotidiens, hebdomadaires et à l'espace jeunesse composé de 4 thématiques adaptées aux 4-12 ans : cinéma, livres, savoirs et jeux.

Vous aurez des ressources consultables en illimité ou décomptés d'un forfait.

L'offre est ouverte à toute personne inscrite dans une bibliothèque du réseau départemental (Lacropte en fait partie).

Retrouvez toutes les informations et la démarche pour s'inscrire à l'adresse suivante :

<https://demarches.dordogne.fr/guides-des-aides/dgaces/bddp/ressources-numeriques/>

## AMICALE LAIQUE, des animations pour tous...

Chers Amis,

Petit retour sur cette année 2023 pour les six activités organisées par l'Amicale Laïque.

Je tiens à remercier personnellement ainsi qu'au nom des membres du bureau, toutes les personnes qui ont œuvré tout au long de l'année pour que ces activités soient réalisables et réalisées. Les bénévoles en nombre et bien organisés ; c'est la clef de la réussite.

Merci également à la municipalité pour la mise à disposition gracieuse de la salle des fêtes ; un soutien apprécié contribuant à ne pas mettre en péril l'équilibre financier des actions.

- **Le repas de la ST SYLVESTRE 2022/2023**, a réuni 140 convives qui se sont régalés avec le repas préparé par MTRAITEUR de BOULAZAC ; des calories bien



dépensées sur la piste de danse jusqu'à 4h du matin. De l'avis général, ce fut une super soirée pour entrer dans cette nouvelle année.

- **Le 6 mai, soirée danses de salon « Le Bal de la Fraise »** : Le public a été



conquis par la qualité de la prestation de Nathalie Legay et son accordéon, virevoltant aussi bien sur scène qu'au cœur de la centaine de danseurs présents. Une énergie débordante qui a chauffé la piste tout au long de la soirée dans notre belle salle des fêtes. Et pour se rafraichir un peu, chacun a dégusté une coupe de fraises avec crème glacée à quoi ?... à la fraise, bien sûr.

- **Le 2 juin, Repas des voisins** : l'Amicale a pu offrir les



boissons aux 80 personnes venues partager leurs préparations façon auberge espagnole. Le karaoké a été sans aucun doute le « clou de la soirée » avec rires



assurés ! Certains ont osé prendre le micro et ont entonné leur chanson préférée, seul ou à plusieurs, avec plus ou moins de justesse ; une chose est sûre, la prochaine star de « THE VOICE » n'était pas parmi nous ce soir-là. L'essentiel était ailleurs ; se retrouver dans la convivialité et la bonne humeur. Et ça, ce fut le cas. Il ne vous reste plus qu'à vous entraîner pour une prochaine fois !

- **Les 28,29 et 30 juillet : Lacropte en Fête**. Notre fête du



village a démarré le vendredi soir. La diversité des foodtrucks a permis à chacun de régaler ses papilles. Une mise en bouche pour les jours suivants pendant lesquels les activités se sont succédées à un rythme soutenu autour de la Fête Foraine (concours de pétanque, repas dansant, mini-tournoi de foot, thé dansant, vide-greniers, soirée plancha et pour le final : le feu d'artifice) pour le plaisir de tous. La diversité des propositions a permis à chacun de trouver son bonheur.

- **Le 7 octobre, Soirée Jeux** : 50 personnes ont pu pour se délecter de la tartiflette concoctée bénévolement par notre restaurateur Vincent Kine. Un couple (qui se

reconnaitra) nous a rejoint pour participer à la soirée jeu de société ; le choix était laissé de participer au repas et/ou à la soirée jeu dont l'entrée était gratuite. Certains sont venus avec leurs propres jeux de société et les ont fait découvrir à d'autres et d'autres ont testé les jeux en bois grandeurs nature. La très bonne ambiance et les retours sur ce premier essai, nous laissent penser d'une nouvelle soirée basée sur ce même format.

- **Le 4 novembre, Loto** : Nous avons été contraints, pour des raisons de sécurité de l'annuler. Des conditions climatiques très défavorables avaient rendu les routes dangereuses et des risques de coupures de courants ont été annoncés par ENEDIS. La sécurité prime sur le jeu.

Il est évident que plus les bénévoles seront nombreux, plus nous pourrons envisager l'organisation d'événements de grande ampleur. **Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.** L'adhésion est gratuite et il n'y a pas d'obligation à participer à l'ensemble des activités. N'hésitez pas à contacter les membres du bureau pour nous rejoindre.

RICOTTA Salvatore (Président) : 06 23 54 85 24

VERCOUTERE Michel (Vice-Président) : 06 17 37 65 00

Le bureau se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une très heureuse année 2024.

**Salvatore et le bureau**

Facebook : [ALL-Amicale-Laique-de-Lacropte](#)

## CLUB BONSAIS

Démocratiser le bonsaï ; voilà l'objectif principal du club à LACROPTÉ.

Nous transformons des espèces autochtones en mini arbres en pot.

Pour cela, nous nous retrouvons un samedi après-midi par mois à l'ancienne école du bourg.

Si vous voulez nous rejoindre, vous trouverez les dates des rendez-vous sur notre **Facebook : le bonsaï à la périgourdine**

Nous serons ravis de vous accueillir.



## SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE

### DECLARATION OBLIGATOIRE DES ARMES

Comme vous avez déjà dû en entendre parler, tous les détenteurs d'armes à feu doivent disposer d'un compte (râtelier numérique) pour conserver leur droit à détenir des armes.

En d'autres termes, **tout détenteur qui dispose de son permis de chasser et qui possède au moins une arme doit absolument créer un compte personnel dans le SIA (système d'information sur les armes) avant la date limite du 31 décembre 2023.**

La création d'un compte personnel dans le SIA est normalement facile si vous avez accès à Internet, cela se fait sur le site : [sia.detenteurs.interieur.gouv.fr](http://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr)

Pour les chasseurs qui n'ont pas accès à internet ou qui ont des difficultés à utiliser les outils numériques, ils peuvent se faire aider dans les points d'accueil numériques en préfecture, auprès de leur fédération ou d'un armurier qui pourra aussi les accompagner ou les orienter.

Une fois le compte créé, le détenteur se verra attribuer un numéro SIA personnel qui lui permettra de conserver ses armes.

### Quelles armes de chasse doit on déclarer ?

Toutes les armes de chasse doivent obligatoirement être saisies dans le SIA, exceptées les armes à canon lisse à un coup par canon acquises avant le 1er décembre 2011. Toutefois, il est conseillé de les déclarer également sur son compte personnel.

**La saison de chasse se terminera par notre traditionnel repas annuel de chasse programmé le 7 Avril 2024 à la salle des fêtes de Lacropte.**

Le président Bruno Payement et son bureau



## LACROPTE AU FIL DES PASSIONS

Fidèle à ses habitudes l'Association Lacropte au Fil des Passions a organisé en **2023** trois rendez-vous majeurs (printemps, été, automne), auxquels il convient de rajouter le fonctionnement hebdomadaire de nos clubs d'activités.

Sollicitée par **Camille**, élève du lycée horticole de Saintes, pour coréaliser un évènement avec notre Association, nous avons pensé qu'un **grand vide grenier** sur notre commune serait intéressant à organiser et en capacité de rassembler un très large public.

C'est donc le **dimanche 14 mai 2023** à 6h30 que nous avons ouvert les portes à de très nombreux exposants (environ une soixantaine)



sur le parking de la salle des fêtes. Vers 9h, ce fut au tour d'un public à la fois curieux et connaisseur, qui avec une intensité variable a parcouru les stands jusqu'en fin de soirée.

Ce fut globalement une réussite pour un premier évènement de ce type, les nombreux défis d'organisation ont été très largement relevés grâce à la volonté et au dynamisme de notre bureau aidé par de très nombreux Amis. Un grand Merci à chacun d'eux pour la mise en place, la restauration, l'accueil, etc.

Après les années «Covid» la troisième édition de la **fête de la Vannerie et de l'Artisanat d'Art** a enfin ouvert ses portes le **dimanche 18 juin 2023**.

Sans surprise, son organisation s'est avérée difficile, assez peu de Vanniers ont répondu présent, soit à cause du vieillissement des personnes comme c'est hélas le cas des Vanniers

Châtaignier, soit pour les autres un certain désintérêt pour un évènement se déroulant dans une commune rurale comme la nôtre, soit c'est le cas pour les Artisans d'Art qui participent à toutes sortes d'évènements,



un certain manque d'attractivité.

Pour autant, une organisation d'ensemble ambitieuse, des Amis qui se retrouvent en haut du clocher pour arroser le bourg d'un panache de fleurs, une halle «rutilante» pour abriter de belles expositions (bonsaï, fraise locales, etc.)



et un parking de la salle des fêtes entièrement coloré de parasols multicolores, le tout avec une belle journée d'été ont permis à un très grand nombre de visiteurs d'être des nôtres et de profiter pleinement de l'évènement.

Comme l'an passé, nous avons souhaité vous offrir **une soirée d'automne**, à la fois culturelle et divertissante, le **samedi 02 décembre 2023**. Nous avons donc demandé pour la seconde fois à Monsieur **Daniel CHAVAROCHE** de venir nous conter des histoires d'antan dont il est à la fois auteur et interprète.



Sans surprise, cette très belle soirée sur le thème des « Cours du soir », à la fois immersive et vraie, drôle et par moment hilarante, restera gravée dans le cœur des spectateurs comme un voyage magique et émouvant à travers la poésie des mots...

Merci infiniment à nos amis du club «Occitan» et à **Marie Laure** en particulier pour l'organisation de cette soirée.

Heureux ceux qui ont su en profiter, une cinquantaine de spectateurs venus «d'ailleurs» pour la plupart ! 10€ buffet compris, pouvait-on faire mieux?

Le point commun, hélas négatif, à tous les évènements que nous avons réalisés cette année est le manque de participation des habitants de la commune de Lacropte.



Cette rubrique n'a pas vocation à analyser les causes, mais il est certain qu'à terme nos efforts ne suffiront pas à faire perdurer des évènements de ce type sans un nouvel élan au sein de la population.

Nos **clubs quant à eux** ont fonctionné toute l'année avec régularité.

Les animateurs n'ont pas ménagé leurs efforts pour vous proposer le meilleur, chacun dans son domaine (**Yoga, Peinture, Marche, Occitan et Séniors**). Ces lignes sont insuffisantes pour leurs exprimer notre gratitude.

Ci-après les liens nécessaires pour obtenir des



informations sur le calendrier des clubs ou pour adhérer à l'association :

**Facebook : Lacropte au Fil des Passions**  
**Messagerie pour toute question : lacropte.aufildespassions@laposte.net**

**Au terme de cette année**, notre Association présente un bilan évènementiel soutenu et tous ses clubs ont fonctionné avec régularité. Rien n'aurait été possible sans les bonnes volontés qui composent le bureau, les animateurs des clubs et les très nombreux amis qui nous ont soutenus et aidés sans compter ni leur temps ni leur peine.

**Merci infiniment à tous, pardon de ne pas les citer ce serait prendre le risque d'en oublier...**

Au plan des soutiens il faut remercier chaleureusement **Jean Michel** qui reverse depuis le début à l'Association toutes les participations du club Yoga.

Merci également aux acteurs publics et privés pour les soutiens financiers bienveillants, (**Mairie de Lacropte, Gd Périgueux, Conseil Départemental, Établissement PASQUET, Crédit Agricole, Fondation AGIR**).

Sans eux, hélas aucun évènement en 2023 n'aurait connu un bilan financier positif... Encore un point à méditer !

L'association et son Président vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année à vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024.

Alain Célérier— Président

## Vide-Grenier du 14 mai, La mairie tenait son stand

**Bibelots, vaisselle et livres ont trouvé preneurs sans oublier les nostalgiques qui ont craqué pour les anciens bureaux d'école...**



## En Pays Vernois

### Etape à Lacropte le 9 décembre



Comme chaque année, c'est autour de boissons chaudes que les élus ont accueilli à la salle des fêtes les équipes de collecteurs de dons pour le téléthon.



Le circuit de voitures anciennes et de collection a fait une étape sur notre commune à 10h30. Divers modèles de véhicules ont attisé la curiosité...



## L'association a choisi Lacropte pour fêter Noël

Un rassemblement d'une soixantaine de personnes en situation de handicap et bénévoles venus de tout le département pour partager un moment attendu de lien social et festif. La salle des fêtes adaptée permet aux danseurs d'occuper la piste en toute liberté. Le fil conducteur de la journée était rires et fête : ambiance assurée.

Cet évènement s'inscrit dans l'une des missions essentielles d'APF France handicap ; rompre l'isolement. Ce fut possible grâce aux bénévoles qui ont assuré le transport, l'accompagnement et l'animation.

APF France handicap agit pour et avec les personnes en situation de handicap pour améliorer la qualité de vie et une société inclusive (accompagnement dans les démarches d'accès aux droits, défense des droits, ateliers santé, éducation thérapeutique du patient spécifique handicap, groupes de loisirs pour rompre l'isolement, activité sportive autour de la boccia, séjours de vacances adaptés...).

L'association spécialisée dans la prise en charge du handicap moteur, s'est ouverte à d'autres types de handicap de toute origine (naissance, accident de la circulation ou de travail, maladie...).

**Si vous avez besoin d'informations sur vos droits ou si vous avez du temps libre pour rejoindre l'équipe de bénévoles, contacter Maria Chevreux au 05 53 53 13 33 ou par mail : dd.24@apf.asso.fr**

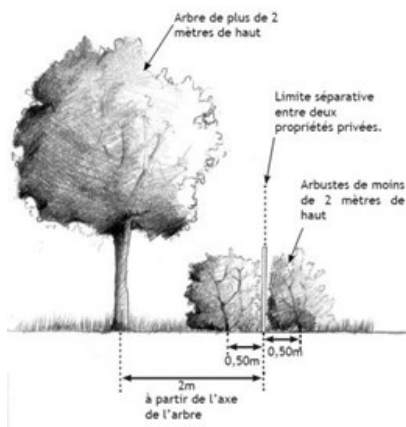


## OBLIGATION DE TAILLE ET D'ELAGAGE DES PROPRIETAIRES RIVERAINS

**Vous pouvez faire pousser des arbres et plantations librement. Toutefois, certaines règles de distance et d'entretien sont à respecter afin d'assurer la sécurité sur la voie publique et de bonnes relations de voisinage.**

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

### Respecter les distances minimales



**(Article 671 du code civil) les distances à respecter sont les suivantes :**

- pour les plantations de plus de 2 mètres : distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative
- pour les plantations de moins de 2 mètres : distance est fixée à 0,50 mètre de

la limite séparative

La distance se calcule du milieu du tronc, de l'autre côté c'est la limite séparative qui sert de point de mesure. Si les terrains sont à des niveaux différents, les hauteurs des plantations sont mesurées par rapport au niveau du terrain où elles sont plantées.

### Responsabilités du propriétaire des végétaux

**(Article 672 du Code civil et Loi du 20 août 1881 Journal Officiel du 26 août 1881)**

Lorsque le voisin ne respecte pas les règles de distance, il peut être contraint par le tribunal soit d'élaguer les arbres à la hauteur légale, soit de les arracher. Vous ne pouvez plus exiger l'arrachage de l'arbre si ce dernier a dépassé la hauteur légale ou préconisée par les usages locaux depuis plus de 30 ans. Le point de départ de ce délai est la date où l'arbre en grandissant a dépassé la hauteur prescrite.

### Entretenir les plantations

**(Article 673 du Code civil, Loi du 20 août 1881 Journal Officiel du 26 août 1881 et Loi du 12 février 1921 Journal Officiel du 15 février 1921)**

Tout propriétaire doit couper les branches qui dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain voisin. Le voisin n'a pas le droit d'élaguer les branches lui-même. Il a en revanche, la faculté d'exiger que cet élagage soit effectué même si le dépassement des branches a été toléré pendant plus de trente ans. Vous pouvez exiger cet élagage, même si cette opération risque de faire mourir l'arbre. Contrairement aux branches, vous avez le droit de couper les racines des arbres voisins qui empiètent sur votre terrain. En cas de dommages subis par votre fonds, votre voisin peut être tenu pour responsable. Si ce sont les branches d'un arbre fruitier qui avancent sur la propriété contigüe, votre voisin n'est pas autorisé à cueillir les fruits, mais s'ils tombent par terre, il peut les ramasser.

### Vos plantations empiètent sur le domaine public

L'élagage du branchage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique, communale ou départementale. Aussi les maires sont parfaitement fondés, au titre de leur pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique.

-Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116 -2-5° du Code de la voirie routière).

-Au-dessus d'un chemin rural (article R161-24), les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.

**-La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique.**

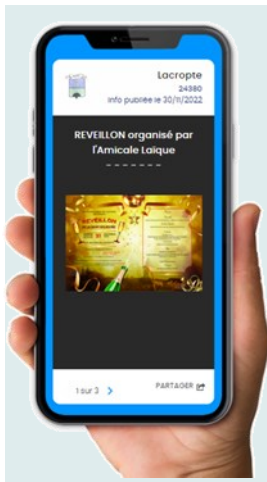
**La mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure** par lettre recommandée avec AR et restée sans effet. Chaque préfet peut dans son département, prendre par arrêté des dispositions de lutte contre les incendies. Il peut aussi prendre des dispositions imposant aux propriétaires un débroussaillage aux abords de leur propriété.

**Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire.**

(Décret du 26 août 1987)

**Les travaux d'élagage peuvent être reportés à une date ultérieure pour être effectués durant une période propice pour les végétaux. (Cour de cassation de Paris, 27 septembre 1989).**





# Panneau Pocket

## L'actualité chez vous en temps réel

La commune a choisi depuis maintenant trois ans l'application PANNEAU POCKET Par cet outil très simple, elle souhaite tenir informés en temps réel les citoyens de son actualité au quotidien, et les alerter en cas de risques majeurs (alertes et arrêtés de la Préfecture, alertes météo, coupures réseau, avis de décès, évènements de la vie quotidienne et manifestations).

C'est l'information qui vient vers vous directement sur votre smartphone.

**L'application mobile est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles.** Elle permet d'établir un véritable lien privilégié entre le maire et ses citoyens.

Vous habitez ou avez habité sur la commune ou vous souhaitez tout simplement suivre notre actualité, Panneau Pocket est l'application qu'il vous faut !

Vous serez informés de ce qui se passe sur votre commune (que vous aurez mise en favori pour la trouver facilement) et sur d'autres communes dotées de l'application.

Actuellement, 383 smartphones ou tablettes ont choisi d'inscrire la commune de LACROPTÉ dans leurs favoris. A titre indicatif, cela représente l'équivalent de 126 % des foyers de la commune.

Alors n'hésitez plus, téléchargez cette application dès à présent.



### Lacropte s'étoffe...

L'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) vient de publier les résultats des enquêtes faites auprès de la population de 2019 à 2023.

**Sur la commune de Lacropte**, la population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2021, prise en compte **à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 compte 699 habitants.**

A savoir : Le recensement permet de déterminer les besoins de la population en termes d'équipements collectifs : crèches, hôpitaux, transports publics... Il fournit également la population légale à laquelle se réfèrent de nombreux textes de loi concernant les élections et le financement des collectivités.



### BIO DECHETS, INTERDITS DANS LA POUBELLE NOIRE

**À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024**, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, **le tri des biodéchets sera généralisé et concernera tous les professionnels et les particuliers.**

Les biodéchets représentent 30 % du contenu de la poubelle des Français. Par ailleurs, le tri devant s'effectuer à la source, comprenez directement chez les ménages, l'ensemble des déchets de cuisine (épluchures de fruits et légumes, marc de café, pain rassis...) et de table (restes de repas) pourront prendre place par exemple dans un composteur.

La solution la plus adaptée au milieu rural doté d'une majorité de maisons individuelles.

## SALLE DES FETES : Tarifs de location

De nouveaux équipements à disposition



Afin de répondre aux besoins des divers évènements, en sus des tables incluses dans le tarif de la salle, **il est possible de louer des tables rondes et des mange-debout.**

La cuisine dispose maintenant de deux lave-vaisselles et d'un réfrigérateur supplémentaire.

La proximité de l'aire de jeux, du city-stade et de la nouvelle halle apportent une plus-



	TARIF personnes de la commune			TARIF personnes extérieures de la commune		
	HIVER	ETE avec climatisation	ETE sans climatisation	HIVER	ETE avec climatisation	ETE sans climatisation
1 jour	220 €	220 €	190 €	380 €	380 €	350 €
2 jours	290 €	290 €	250 €	530 €	530 €	460 €
3 jours	415 €	415 €	310 €	605 €	605 €	500 €
4 jours	510 €	510 €	370 €	690 €	690 €	550 €

value à cette grande **salle climatisée**, récemment rénovée et mise en sécurité.

Pour toute information et précision supplémentaire, contacter la mairie.



### HOMMAGE André Dufraix a été élu au Conseil Municipal pendant 25 ans

Les obsèques d'André Dufraix, décédé à l'âge de 83 ans, ont été célébrées lundi 2 janvier 2023.

C'est en se mariant avec Raymonde, qu'il était venu habiter à Lacropte au lieu-dit « Le Petit Paradis ». Ensemble, ils ont eu trois enfants, Laurent, Marylène et Thierry. Ils ont eu le bonheur d'accueillir petits-enfants et arrière-petits-enfants. Malheureusement Raymonde est décédée en 2006.

Parallèlement à son emploi de chauffeur aux établissements Pasquet de Lacropte, où il a effectué toute sa carrière, André Dufraix était très investi

dans la vie communale. Pendant vingt ans, il a été entraîneur des Lions Rouges, l'équipe de football de Lacropte. Il a également été bénévole au comité des fêtes pendant trente ans, participant, entre autres, à la fête votive avec dynamisme et efficacité.

André a eu le bonheur de rencontrer Paulette, avec qui, il a pu vivre une retraite agréable agrémentée de beaux voyages et d'une belle complicité avec leurs familles respectives.

Élu au Conseil municipal de 1983 à 2008, il avait reçu la médaille vermeille d'honneur régionale, départementale et communale pour ses vingt-cinq ans de mandat.

Ceux qui l'ont connu garderont de lui le souvenir d'un homme franc, dévoué et ayant beaucoup d'humour. Un homme agréable à vivre et aux yeux rieurs.

## Naissances

Bienvenue à :



**BAUER** Dasthan, né le 30 janvier

**DUTARD** Alba, Huguette, née le 24 avril

**JARRY** Aurélène, Marie-Léa, Arlette, Chrystelle née le 12 juillet

**ARENAS POTIER** Mia, née le 28 octobre

## Mariages...

Félicitations à :



**Benoit GRYMONPREZ et Lucile RIERA le 14 juillet**

**Ludovic RUSCH et Patricia GARGOLY le 29 juillet**

**Andy GAILLARD et Sandra MONTASTIER le 26 août**

**Sébastien LAJAUNIAS et Gaëlle LEDUC le 2 septembre**

## Décès...

Condoléances aux familles de

En 2022 :

**CABRILLAC** née BARRET Geneviève le 23/12/2022 : Ancienne Conseillère Municipale que nous remercions pour son engagement au service de la commune

SUR LA COMMUNE en 2023

**ANDRE** Daniel le 27 mars



**LASSAGNE** épouse

**LASSIGNARDIE** Claudette

le 18 août (née le 23/9/43)

### TRANSCRIPTIONS OU AVIS DE DECES

**DUFRAIX** André le 2 janvier

**DAURIAC** Rose le 11 mars

**BRETEIL** Yvan, Raymond le 3 mars

**FABRE** Didier, Eric, Robert le 15 mars

**MOREAU** Odette le 9 juillet

**GARRIGOU** Christiane le 28 mai

**PUECH** Albert, Marie, Michel le 13 juin

**TEILLET** Bernadette le 26 septembre

**BAUCHET** Reine, Marguerite

le 1er septembre

**BONVOISIN** Yvonne le 17 octobre

**BESSE** Christian Charles le 17 octobre

**BONNET** née MASSOUBRE Solange

le 11 novembre

**CERTAINS NOMS NE FIGURENT PAS SUR CETTE LISTE A LA DEMANDE DES FAMILLES**





**Journal Municipal - N°10 déc 2023**

© Maria CHEVREUX

## **LA MAIRIE vous accueille**

**Le Mardi de 14 h à 17 h**  
**Le Mercredi de 14 h à 15 h**  
**Le Jeudi de 14 h à 17 h**  
**Le Vendredi de 14 h à 17 h**  
**Le Samedi de 9 h à 12 h**

**☎ : 05 53 06 72 46**  
**Télécopie : 05 53 35 22 29**

**mail : [mairie.lacropte@gmail.com](mailto:mairie.lacropte@gmail.com)**

## **L'AGENCE POSTALE COMMUNALE vous accueille les**



**Mardi : 14 h à 17 h**  
**Mercredi : 14 h à 15 h**  
**Jeudi : 14 h à 17 h**  
**Vendredi : 14 h à 17 h**  
**Le Samedi : 9 h à 12 h**

**☎ 05 53 06 70 20**

**Pour : Retraits et Dépôts d'espèces, de colis,  
lettres recommandées, affranchissements  
Achats de timbres, enveloppes et emballages**